



États

financiers

2016

Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers

La responsabilité des états financiers non consolidés et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction des Producteurs de lait du Québec (l'« Organisation »). Les états financiers non consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ils ont été approuvés par le conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers non consolidés.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de l'Organisation est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers non consolidés. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction.

L'auditeur indépendant Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., nommé par l'assemblée générale, a audité les états financiers non consolidés de l'Organisation conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et a présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,



Bruno Letendre

Le 1^{er} vice-président,



Denis Morin

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux producteurs visés par le Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés ci-joints de Les Producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) (« Les Producteurs de lait du Québec » ou l'« Organisation »), qui comprennent le bilan non consolidé au 31 décembre 2016, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool, de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers non consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers non consolidés, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers non consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

Les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers non consolidés ci-joints. Cela résulte d'une décision prise par la direction il y a plusieurs années. À cet égard, ces états financiers non consolidés ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers non consolidés de 2016 et 2015 n'ont pas été définies.

OPINION AVEC RÉSERVE

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs de lait du Québec au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

AUTRE POINT

Les états financiers de Les Producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 25 février 2016, pour les raisons décrites dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.*¹

Brossard, Québec
Le 23 février 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A105474

Bilan non consolidé

au 31 décembre 2016

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2016 Total \$	2015 Total \$
Actif								
Court terme								
Encaisse	7 628 429	8 043 735	—	18 074 163	39 612 695	—	73 359 022	36 652 394
Débiteurs (note 3)	578 623	266 841	41 958	214 898 055	731 259	—	216 516 736	213 911 697
Créances interfonds, sans intérêt	1 754 010	4 648 227	312 283	—	3 493	(6 718 013)	—	—
Placements (note 5)	4 050 000	1 300 000	—	—	4 750 000	—	10 100 000	11 000 000
Frais payés d'avance	221 784	78 975	—	—	—	—	300 759	282 003
	14 232 846	14 337 778	354 241	232 972 218	45 097 447	(6 718 013)	300 276 517	261 846 094
Long terme								
Sommes à percevoir des producteurs (note 4)	—	—	—	52 829	—	—	52 829	76 309
Placements (notes 5 et 14)								
Participations dans les sociétés satellites	119	—	—	—	—	—	119	119
Coentreprise	—	—	1 453 924	—	—	—	1 453 924	1 449 174
Autres placements	6 002 581	2 503 441	192 848	—	3 503 441	—	12 202 311	8 591 592
	6 002 700	2 503 441	1 646 772	—	3 503 441	—	13 656 354	10 040 885
Immobilisations (note 7)	298 276	6 084	—	—	—	—	304 360	312 610
Autres éléments d'actif	747 872	—	—	—	—	—	747 872	984 252
	21 281 694	16 847 303	2 001 013	233 025 047	48 600 888	(6 718 013)	315 037 932	273 260 150
Passif								
Court terme								
Créditeurs et charges à payer (note 8)	2 909 849	2 955 085	—	224 892 483	38 401 477	—	269 158 894	218 699 415
Créances interfonds, sans intérêt	241 779	—	—	6 286 268	189 966	(6 718 013)	—	—
Solde à verser aux producteurs	—	—	—	1 846 296	—	—	1 846 296	10 715 996
Réserve d'ajustements (note 6)	—	—	—	—	10 009 445	—	10 009 445	10 570 645
Revenus reportés (note 4)	5 945	18 241	—	—	—	—	24 186	38 557
	3 157 573	2 973 326	—	233 025 047	48 600 888	(6 718 013)	281 038 821	240 024 613
Soldes de fonds								
Investis en immobilisations	298 276	6 084	—	—	—	—	304 360	312 610
Grevés d'affectations externes								
Affectés aux Programmes- qualité du lait	(76 493)	—	—	—	—	—	(76 493)	(400 868)
Affectés au programme proAction	7 253 859	—	—	—	—	—	7 253 859	7 171 869
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommis)	—	—	1 646 772	—	—	—	1 646 772	1 631 303
Libres d'affectations	10 648 479	13 867 893	354 241	—	—	—	24 870 613	24 520 623
	18 124 121	13 873 977	2 001 013	—	—	—	33 999 111	33 235 537
	21 281 694	16 847 303	2 001 013	233 025 047	48 600 888	(6 718 013)	315 037 932	273 260 150
Engagements (note 13)								

* Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

État des résultats non consolidés du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	2016 Total \$	2015 Total \$
Produits					
Prélèvements	14 548 178	46 881 787	330 641	61 760 606	59 555 983
Retenues-qualité	749 602	—	—	749 602	645 666
Pénalité LCQ	1 106 772	—	—	1 106 772	1 718 260
Intérêts	481 547	180 798	3 901	666 246	645 525
Subvention du MAPAQ	—	—	15 709	15 709	102 409
Pénalité et dommages pour des livraisons de lait non déclarées	311 144	—	—	311 144	1 200 000
	17 197 243	47 062 585	350 251	64 610 079	63 867 843
Charges					
Activités de promotion	—	4 280 739	—	4 280 739	4 144 350
Campagnes publicitaires	—	15 665 658	—	15 665 658	12 764 583
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	1 194 132	26 417 036	—	27 611 168	25 909 478
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	3 712 643	—	—	3 712 643	3 649 393
Exploitation	7 196 319	735 939	—	7 932 258	7 847 208
Formation, information et publications	151 935	—	—	151 935	57 613
Programme proAction	1 024 782	—	—	1 024 782	882 233
Programmes-qualité du lait	446 047	—	—	446 047	496 484
Quote-part de la perte de Novalait inc.	—	—	365 470	365 470	298 427
Recherche	304 050	—	265 568	569 618	419 378
Retenues-qualité versées aux entreprises laitières coopératives	380 048	—	—	380 048	343 940
Réunions des administrateurs et des membres	1 706 139	—	—	1 706 139	1 621 307
	16 116 095	47 099 372	631 038	63 846 505	58 434 394
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 081 148	(36 787)	(280 787)	763 574	5 433 449

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

État de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016 \$	2015 \$
Recettes provenant des producteurs de lait pour l'achat de quota	226 467 300	241 247 500
Versements aux producteurs de lait pour la vente de quota	227 028 500	241 827 500
Insuffisance des recettes par rapport aux versements	(561 200)	(580 000)
Réserve d'ajustements au début	10 570 645	11 150 645
Réserve d'ajustements à la fin (note 6)	10 009 445	10 570 645

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

État de l'évolution des soldes de fonds non consolidés du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Fonds d'administration			Libres d'affectations \$
	Investis en immobilisations \$	Grevés d'affectations externes		
		Affectés aux Programmes- qualité du lait \$	Affectés au programme proAction \$	
Soldes au début	303 197	(400 868)	7 171 869	9 968 775
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(135 765)	(76 493)	81 990	1 211 416
Acquisitions d'immobilisations	130 844	—	—	(130 844)
Virement interfonds	—	400 868	—	(400 868)
Soldes à la fin	298 276	(76 493)	7 253 859	10 648 479

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

État de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	Qualité – Fonds de compensation* \$	2016 Total \$	2015 Total \$
Recettes					
Provenant des ventes de lait (note 9)	2 446 866 888	—	—	2 446 866 888	2 375 155 199
Intérêts	65 353	—	—	65 353	59 389
	2 446 932 241	—	—	2 446 932 241	2 375 214 588
Distribution des recettes					
Versements nets aux producteurs	2 304 111 364	—	—	2 304 111 364	2 223 898 248
Déduction pour frais de transport	80 802 267	(80 802 267)	—	—	—
Prélèvements	61 760 606	—	—	61 760 606	59 555 983
Retenues-qualité	886 765	—	(137 163)	749 602	645 666
Pénalité LCQ	1 106 772	—	—	1 106 772	1 718 260
Cession temporaire de quota	3 573 150	—	—	3 573 150	2 870 648
Frais d'analyse des échantillons de lait	1 606 120	—	—	1 606 120	1 174 182
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	1 179 916	—	—	1 179 916	770 238
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 10)	—	80 902 936	—	80 902 936	79 493 221
Programme de calibrage	153 011	—	—	153 011	167 734
Programme de lait-école	353 555	—	—	353 555	324 173
Vérification et analyses relatives au paiement du lait	304 909	—	—	304 909	263 190
	2 455 838 435	100 669	(137 163)	2 455 801 941	2 370 881 543
(Insuffisance) excédent des recettes par rapport à la distribution des recettes	(8 906 194)	(100 669)	137 163	(8 869 700)	4 333 045
Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs au début	10 942 874	(226 878)	—	10 715 996	6 382 951
Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs à la fin (note 11)	2 036 680	(327 547)	137 163	1 846 296	10 715 996

* Qualité – Fonds de compensation

Fonds de compensation constitué en vertu de l'article 7.11 des conventions de mise en marché du lait relativement à une contamination de lait d'un silo d'usine.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Fonds de publicité et promotion		Fonds de développement		2016 Total \$	2015 Total \$
Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Grevés d'affectations externes Affectés à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéicommiss) \$	Libres d'affectations \$		
9 413	13 901 351	1 631 303	650 497	33 235 537	27 802 088
(6 569)	(30 218)	15 469	(296 256)	763 574	5 433 449
3 240	(3 240)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—
6 084	13 867 893	1 646 772	354 241	33 999 111	33 235 537

État des flux de trésorerie non consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016 \$	2015 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière	763 574	5 433 449
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	142 334	190 612
Quote-part de la perte de Novalait inc.	365 470	298 427
	1 271 378	5 922 488
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement, des autres éléments d'actif et des revenus reportés		
(Insuffisance) excédent des recettes par rapport à la distribution des recettes du Fonds du pool	(8 869 700)	4 333 045
Insuffisance des recettes par rapport aux versements du Système centralisé de vente des quotas	(561 200)	(580 000)
Autres (note 15)	48 057 693	1 509 963
	38 626 793	5 263 008
	39 898 171	11 185 496
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(14 080 939)	(12 561 277)
Dispositions de placements	11 000 000	13 552 375
Acquisitions d'immobilisations	(134 084)	(114 371)
Sommes à percevoir des producteurs	23 480	(32 504)
	(3 191 543)	844 223
Augmentation nette de l'encaisse	36 706 628	12 029 719
Encaisse au début	36 652 394	24 622 675
Encaisse à la fin	73 359 022	36 652 394

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2016

1. Statut et objectif de l'Organisation

Les Producteurs de lait du Québec (l' « Organisation ») sont constitués en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* et regroupent les producteurs de lait de la province. À titre d'administrateurs du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, ils réalisent la mise en marché collective de tout le lait produit au Québec en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.

Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et de la *Loi sur les impôts* du Québec et est exemptée des impôts sur le revenu.

2. Méthodes comptables

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers non consolidés de l'Organisation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL), à l'exception du fait que les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait qui ont fait l'objet d'un audit distinct n'ont pas été inclus dans les présents états financiers non consolidés.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Organisation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Organisation sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Organisation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Organisation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Les états financiers non consolidés de l'Organisation comptent six fonds, dont cinq sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat qui lui est confié. L'Organisation distingue trois secteurs d'activité :

- administration du plan conjoint et services aux membres;
- mise en marché du lait;
- administration d'un système d'échange de quota.

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe quatre fonds : le Fonds d'administration, le Fonds de publicité et promotion, le Fonds de développement de l'industrie laitière et le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait (non présenté). Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à l'administration de l'Organisation et du plan conjoint, les produits, les charges, les actifs et les passifs destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à satisfaire aux normes ainsi que les produits, les charges, les actifs et les passifs relatifs à l'administration du programme proAction sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des conventions de mise en marché du lait, de la Convention de transport du lait et des ententes nationales, ainsi que les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par le prélèvement pour l'administration du plan conjoint, par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité et par la pénalité LCQ appliquée aux producteurs qui ne sont pas titulaires d'un certificat LCQ. Depuis février 2016, les sommes recueillies pour les résultats positifs au dépistage des antibiotiques sont versées dans un fonds de compensation jusqu'à ce que celui-ci atteigne un montant maximum de 150 000 \$. Ces sommes sont conservées dans le Fonds du pool.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. L'Organisation administre ces programmes sur le territoire québécois, à l'exception du secteur nutrition qui est administré par Les Producteurs laitiers du Canada. Ces activités sont financées par le prélèvement de publicité.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière. Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélèvement pour le Fonds de développement de l'industrie laitière.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités liés à la défense des intérêts économiques de ces producteurs. Ces activités sont financées par le prélèvement du Fonds de défense.

Le deuxième secteur d'activité, mise en marché du lait, présente les activités du Fonds du pool. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué aux Producteurs de lait du Québec la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les actifs et les passifs afférents à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentés dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait. Depuis février 2016, ce fonds présente également les sommes recueillies afin de compenser toute usine du Québec ayant reçu un lait contaminé par un antibiotique, non détectable par une méthode rapide de détection à la réception à l'usine et qui aurait été entreposé dans un silo.

Le troisième secteur d'activité, administration d'un système d'échange de quota, vise à faciliter les transactions entre les producteurs. Les actifs et les passifs, afférents aux transactions d'achat et de vente de quota par les producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ), sont présentés dans le fonds du Système centralisé de vente des quotas. Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS SATELLITES

L'Organisation a choisi de comptabiliser les participations dans les sociétés satellites selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

PARTICIPATION DANS LA COENTREPRISE

L'Organisation a choisi de présenter des états financiers non consolidés seulement et de comptabiliser la participation dans la coentreprise selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

De plus, l'Organisation présente à la note 14 les informations additionnelles exigées dans les NCCOSBL.

DÉPRÉCIATION DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS SATELLITES ET LA COENTREPRISE

À chaque date de fin d'exercice, l'Organisation détermine, pour toute participation, s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Organisation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'une participation, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats non consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur une participation est comptabilisée aux résultats non consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	Période
Matériel et systèmes informatiques	3 et 5 ans
Magasin nomade	5 ans
Matériel roulant	8 et 10 ans
Équipement de bureau	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque l'Organisation constate qu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats non consolidés.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les principaux produits de l'Organisation sont les produits de prélèvements, de retenues-qualité et la pénalité LCQ. Les produits de prélèvements sont constatés conformément aux règlements selon le nombre de kilogrammes de solides totaux contenus dans le lait lorsque le montant est déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits de retenues-qualité et la pénalité LCQ sont constatés au moment où ils sont mesurables et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les intérêts proviennent des soldes excédentaires d'encaisse, des dépôts à terme, des placements garantis liés aux marchés et des prêts encaissables sur demande. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

L'Organisation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les pénalités et dommages pour des livraisons de lait non déclarées sont constatés lorsque le montant est déterminé, que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a rendu une décision favorable à une demande d'ordonnances sur acquiescement et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

RÉGIME DE RETRAITE

Le régime complémentaire de retraite de l'Organisation intègre un volet à cotisations définies et, depuis janvier 2010, un volet à prestations définies.

L'Organisation participe au régime interentreprises du Régime complémentaire de retraite des employés de l'Union des producteurs agricoles et ses partenaires. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite au bénéfice de tous les participants du régime. Selon la dernière évaluation actuarielle du régime de retraite interentreprises effectuée le 31 décembre 2015, ce régime présente un déficit de solvabilité de 5 056 000 \$. Étant donné que les informations requises pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies ne sont pas disponibles, l'Organisation applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

Au cours de l'exercice, l'Organisation a versé au régime complémentaire de retraite des cotisations s'élevant à 259 622 \$ (254 329 \$ en 2015) pour tout le personnel participant couvrant les volets à cotisations définies et à prestations définies.

ESTIMATIONS COMPTABLES

Pour dresser les états financiers non consolidés, la direction de l'Organisation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers non consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Organisation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

3. Débiteurs

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2016 Total \$	2015 Total \$
Clients et autres	69 798	10 229	—	—	—	80 027	85 276
Coentreprise	14 498	—	—	—	—	14 498	10 021
Entreprises laitières	—	—	—	214 609 048	—	214 609 048	187 935 896
Fonds de mise en commun interprovincial	—	—	—	—	—	—	24 854 006
Intérêts courus	71 389	76 895	—	13 304	81 641	243 229	145 613
Producteurs	366 247	—	—	28 845	585 648	980 740	527 102
Sociétés satellites	173	—	—	—	—	173	173
Subvention du MAPAQ	10 000	—	41 958	—	—	51 958	56 822
Taxes de vente	—	174 727	—	169 111	—	343 838	133 394
Transporteurs	69	—	—	77 747	—	77 816	56 595
Union des producteurs agricoles	46 449	4 990	—	—	63 970	115 409	106 799
	578 623	266 841	41 958	214 898 055	731 259	216 516 736	213 911 697

Les sommes à recevoir des entreprises laitières correspondent principalement aux montants à recevoir des transformateurs pour la valeur du lait de décembre, dont 83 % au 31 décembre 2016 (80 % au 31 décembre 2015) sont à recevoir de trois grandes entreprises laitières.

4. Sommes à percevoir des producteurs et revenus reportés

PROGRAMME DE CALIBRAGE – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DU POOL

L'Organisation a une entente pour la fourniture d'un service de calibrage des bassins refroidisseurs des producteurs de lait. Selon cette entente, l'Organisation rembourse toutes les charges liées à ce service, incluant le prix d'achat de matériel roulant et d'équipements de calibrage.

En 2015, l'Organisation a déboursé 67 399 \$ pour le remplacement du matériel roulant acquis en 2012. Le Fonds d'administration a avancé cette somme. Ce montant s'est ajouté au solde non recouvré des producteurs de 50 000 \$. Le montant total de 117 399 \$ sera réparti sur cinq ans dans le programme de calibrage, ce qui correspond à la durée de vie utile estimative du camion. Au cours de l'exercice, un montant de 23 480 \$ (39 079 \$ en 2015) a été porté au programme de calibrage.

Au 31 décembre 2016, la somme à percevoir des producteurs relative au programme de calibrage s'élève à 76 309 \$ (99 789 \$ en 2015) dont 23 480 \$ (23 480 \$ en 2015) pour la partie à court terme imputable à l'année suivante et 52 829 \$ (76 309 \$ en 2015) pour la partie à long terme imputable aux années subséquentes.

PROJET – DÉVELOPPEMENT ET MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE COLLECTIVE POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DES ONGLONS CHEZ LES TROUPEAUX LAITIERS DU QUÉBEC – FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Au cours de l'exercice, l'Organisation a poursuivi et complété la réalisation du Projet – Développement et mise en place d'une stratégie collective pour améliorer la santé des onglons chez les troupeaux laitiers du Québec pour lequel une aide financière de 167 833 \$ a été accordée en 2014. Au cours de l'exercice, un montant de 15 709 \$ (102 409 \$ en 2015) a été porté aux produits et une somme de 23 518 \$ (102 409 \$ en 2015) a été portée dans les charges de recherche.

Au 31 décembre 2016, le solde des revenus reportés relatif à la subvention est de valeur nulle (15 709 \$ en 2015).

5. Placements

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	SCVQ \$	2016 Total \$	2015 Total \$
Participations dans les sociétés satellites						
Parts sociales de Valacta, société en commandite, et actions de catégorie A de Valacta inc.	52	—	—	—	52	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc.	67	—	—	—	67	67
	119	—	—	—	119	119
Participation dans la coentreprise						
Actions et souscriptions d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc.	—	—	1 453 924	—	1 453 924	1 449 174
	—	—	1 453 924	—	1 453 924	1 449 174
Autres placements						
Dépôts à terme ¹	4 550 000	600 000	—	1 750 000	6 900 000	3 700 000
Prêts à l'Union des producteurs agricoles encaissables sur demande ¹	4 000 000	1 200 000	—	4 500 000	9 700 000	10 200 000
Placements garantis liés aux marchés ²	1 502 581	2 003 441	—	2 003 441	5 509 463	5 509 463
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis), sans intérêt ³	—	—	192 848	—	192 848	182 129
	10 052 581	3 803 441	192 848	8 253 441	22 302 311	19 591 592
Dépôts à terme et prêts encaissables sur demande, échéant au cours du prochain exercice	4 050 000	1 300 000	—	4 750 000	10 100 000	11 000 000
	6 002 581	2 503 441	192 848	3 503 441	12 202 311	8 591 592

1 Les dépôts à terme qui arrivent à échéance dans les 12 mois suivant la fin de l'année ainsi que les prêts encaissables sur demande sont classés dans les placements à court terme puisque les intentions de la direction sont d'utiliser ces sommes au cours du prochain exercice ou d'en exiger l'encaissement. Les dépôts à terme ainsi que les prêts encaissables portent intérêt à des taux variant entre 1,25 % et 2,55 % (1,10 % et 2,55 % au 31 décembre 2015). Les dépôts à terme viennent à échéance de janvier 2017 à décembre 2021 (janvier 2016 à décembre 2020 au 31 décembre 2015).

2 Les placements garantis liés aux marchés sont des placements dont le capital est garanti à 100 % à l'échéance en octobre 2019. Le taux d'intérêt annuel minimum garanti sur ces placements est de 1,17 % et peut atteindre un maximum annuel de 5,39 %. Les intérêts seront versés à l'échéance selon l'évolution des cours d'un panier de titres boursiers donnés en référence. En 2016 et 2015, le taux de 1,17 % a été utilisé pour le calcul des intérêts.

3 L'avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis) est constituée des contributions versées qui serviront au paiement des actions de Novalait inc. Au cours de l'exercice, l'Organisation a souscrit à 37 022 actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc. (35 300 actions en 2015) pour un coût de 370 220 \$ (353 005 \$ en 2015).

6. Réserve d'ajustements – Système centralisé de vente des quotas

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire du quota que le Système centralisé de vente des quotas a généré ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

7. Immobilisations – Fonds d'administration et Fonds de publicité et promotion

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2016 Valeur comptable nette \$	2015 Valeur comptable nette \$
Matériel et systèmes informatiques	4 808 123	4 510 226	297 897	296 820
Magasin nomade	708 379	708 379	—	—
Matériel roulant	50 170	49 076	1 094	3 285
Équipement de bureau	35 678	30 309	5 369	12 505
	5 602 350	5 297 990	304 360	312 610

La charge d'amortissement pour l'exercice s'élève à 142 334 \$ (190 612 \$ en 2015).

8. Crédoeurs et charges à payer

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2016 Total \$	2015 Total \$
Charges sociales et retenues à la source	151 355	1 573	—	—	152 928	130 390
Coentreprise	21 700	—	67 067	—	88 767	61 526
Entreprises laitières	21 533	—	1 061 218	—	1 082 751	31 121
Fonds de mise en commun interprovincial	—	—	5 953 154	—	5 953 154	—
Fournisseurs et frais courus	1 682 699	210 408	137 402	—	2 030 509	2 146 088
Les Producteurs laitiers du Canada	—	2 740 556	—	—	2 740 556	2 550 150
Producteurs	1 459	—	209 858 895	38 401 477	248 261 831	204 907 100
Sociétés satellites	123 497	—	242 110	—	365 607	278 762
Taxes de vente	170 521	—	—	—	170 521	444 569
Transporteurs	—	—	7 572 637	—	7 572 637	7 415 360
Union des producteurs agricoles	737 085	2 548	—	—	739 633	734 349
	2 909 849	2 955 085	224 892 483	38 401 477	269 158 894	218 699 415

Les sommes dues aux producteurs et aux transporteurs correspondent principalement aux sommes dues relatives aux livraisons de lait et à la valeur des ventes de quota sur le SCVQ de décembre. La somme due au Fonds de mise en commun interprovincial correspond aux résultats de la mise en commun des mois de novembre et décembre.

9. Recettes provenant des ventes de lait – Fonds du pool

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit :

	2016 \$	2015 \$
Ventes provinciales	2 403 934 484	2 263 595 996
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	42 932 404	111 559 203
	2 446 866 888	2 375 155 199

10. Frais de transport et de mise en commun des frais de transport – Fonds du pool

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit :

	2016 \$	2015 \$
Frais de transport	76 984 548	76 237 200
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des frais de transport	3 918 388	3 256 021
	80 902 936	79 493 221

11. Solde à verser aux producteurs – Fonds du pool

Le montant de 2 036 680 \$ à verser aux producteurs (10 942 874 \$ en 2015) est sujet à ajustements après révision, par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières. Les ajustements sont portés aux résultats de l'exercice où ils sont communiqués à l'Organisation.

12. Instruments financiers

RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'Organisation est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'Organisation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. L'Organisation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et les prêts à l'Union des producteurs agricoles encaissables sur demande, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Organisation ou les producteurs de lait.

Ce risque est réduit au minimum en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles le crédit a été consenti, du suivi rigoureux des débiteurs et pour les sommes à recevoir des entreprises laitières, en raison du programme de garantie de paiement du lait administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'Organisation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement :

– Risque de taux d'intérêt :

L'Organisation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les dépôts à terme et les prêts à l'Union des producteurs agricoles encaissables sur demande portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Organisation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les placements garantis liés aux marchés portent intérêts à taux variable et expose donc l'Organisation à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

L'objectif principal de l'Organisation en ce qui a trait aux placements est d'assurer la sécurité du capital investi, de garder un niveau élevé de liquidité et d'obtenir un rendement satisfaisant. L'Organisation gère le risque de taux d'intérêt en échelonnant les échéances. L'échelonnement des échéances contribue à améliorer le rendement moyen tout en réduisant la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Organisation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

L'Organisation couvre ses besoins de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement, ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en encaisse.

VALEURS COMPTABLES DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIES

Les actifs financiers de l'Organisation, totalisant 312 174 212 \$ (270 636 469 \$ au 31 décembre 2015), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

13. Engagements

CONVENTION DE L'IMMEUBLE

L'Organisation s'est engagée, en vertu d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et les autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net ou la perte nette réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de l'Organisation s'élève à 14,1 % en 2016. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé. Cette convention est d'une durée indéterminée et l'Organisation peut se retirer sous réserve d'un préavis de 12 mois.

LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX

Le bail entre l'Organisation et l'Union des producteurs agricoles prévoit un loyer annuel de 267 872 \$. À moins d'être dénoncé, ce bail se renouvelle chaque année aux mêmes conditions, à l'exception des clauses monétaires qui pourront être ajustées.

COÛTS DE PRODUCTION

L'Organisation a signé en 2013 un protocole d'entente pour la réalisation de l'enquête sur les coûts de production sur les entreprises laitières pour les années 2013 à 2017. Les versements futurs de cette entente s'établissent à 235 823 \$ en 2017 et 91 729 \$ en 2018.

SOUTIEN TECHNIQUE AUX PRODUCTEURS DE LAIT

L'Organisation a signé un contrat de service afin de fournir un service de soutien aux producteurs pour améliorer la qualité du lait à la ferme. Cette entente, d'une durée d'un an, se renouvelle au gré des deux parties. Les versements estimatifs pour l'année 2017 s'élèvent à 315 000 \$.

DOSAGE DES COMPOSANTS AUX FINS DE PAIEMENT DU LAIT

La Convention de dosage de composants des échantillons de lait de citernes et de producteurs aux fins de paiement du lait (« Convention de dosage ») a été renouvelée en 2015 pour une période de cinq ans se terminant en décembre 2019.

De plus, l'Organisation a signé un contrat de service en 2015 pour l'analyse des échantillons de lait qui ne sont pas visés par la Convention de dosage, afin que toutes les collectes de lait à la ferme fassent l'objet d'une analyse pour en déterminer la composition, la numération de cellules somatiques et la teneur en eau. Ce contrat arrive à échéance en décembre 2018 et il se renouvellera au gré des parties. Les coûts de ces analyses supplémentaires sont assumés entièrement par Les Producteurs de lait du Québec.

L'Organisation s'est ainsi engagée pour une somme annuelle de 1 520 000 \$ pour les années 2017 à 2019.

FRAIS DE VALIDATION ET D'ÉVALUATION DES ANIMAUX

En 2016, l'Organisation s'est engagée, pour une période de deux ans, à utiliser les sommes accumulées du fonds affecté au programme proAction pour couvrir une partie des frais de validation du programme Lait canadien de qualité ainsi que les frais d'évaluation des animaux en lien au volet bien-être animal de proAction. Les versements estimatifs sont de 974 000 \$ pour 2017 et de 589 000 \$ pour 2018.

SERVICE DE CALIBRAGE DES BASSINS REFROIDISSEURS

En 2012, l'Organisation a signé une entente de service de calibrage des bassins refroidisseurs. Cette entente, d'une durée indéterminée, peut être résiliée par un consentement commun. Les versements estimatifs pour l'année 2017 s'élèvent à 152 000 \$.

SOUTIEN AUX CONSEILS RÉGIONAUX ET SERVICES AUX PRODUCTEURS EN RÉGION

Les Producteurs de lait du Québec retiennent les services des fédérations régionales de l'UPA pour soutenir ses conseils régionaux et offrir des services aux producteurs en région.

De nouveaux contrats de service ont été soumis et seront effectifs à compter de janvier 2017. Ces contrats sont d'une durée d'un an et se renouvelleront au gré des parties. La valeur estimative des coûts des services pour 2017 s'établit à 1 343 000 \$.

ORDINATEURS DE POCHE

En 2016, l'Organisation a convenu de l'achat de nouveaux ordinateurs de poche pour la saisie des cueillettes de lait à la ferme. Les versements prévus s'établissent à 810 000 \$ pour l'année 2017.

CAMPAGNES PUBLICITAIRES, ACTIVITÉS DE PROMOTION ET PROGRAMME DE LAIT-ÉCOLE

L'Organisation a signé un contrat de service pour la réalisation des activités de communication marketing renouvelable annuellement. L'Organisation a de plus signé une lettre d'entente avec une agence pour la planification et le placement média, des protocoles d'entente non résiliables à titre de commanditaire pour différents événements et activités de promotion des années 2017 à 2019 ainsi que des ententes de bonification du programme de lait-école pour l'année scolaire 2016-2017. L'Organisation s'est ainsi engagée pour une somme de 7 526 000 \$ en 2017, de 1 787 000 \$ en 2018 et de 1 014 000 \$ en 2019.

AUTRES

L'Organisation participe au financement de différents projets d'intérêt pour la production laitière, dont la promotion de la production laitière et de la profession de producteur de lait, un programme de lait-école et un projet de recherche pour étudier l'ensemble des facteurs ayant un impact sur la qualité du lait. Également, une entente de service a été conclue en 2016 auprès d'une firme événementielle pour la tenue de l'assemblée générale annuelle des Producteurs laitiers du Canada qui se tiendra au Québec en 2018. Les versements annuels prévus s'établissent à 721 000 \$ en 2017, à 36 000 \$ en 2018 et à 15 000 \$ en 2019.

Pour l'ensemble des engagements, les versements estimatifs futurs s'établissent pour les trois prochains exercices à 13 864 695 \$ en 2017, à 4 023 729 \$ en 2018, et à 2 549 000 \$ en 2019.

14. Organismes et sociétés apparentés

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES ET LES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA

En tant que syndicat professionnel représentant les producteurs de lait de la province, Les Producteurs de lait du Québec sont affiliés à l'Union des producteurs agricoles et aux Producteurs laitiers du Canada de par le fait qu'ils détiennent un intérêt économique. Un contrat signé par les représentants de l'Organisation et l'Union des producteurs agricoles prévoit les conditions associées à cette affiliation.

L'Union des producteurs agricoles a, entre autres, la fonction de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des productrices et des producteurs de lait du Québec.

Les Producteurs laitiers du Canada sont l'organisme national de lobby, de politique et de promotion qui représente tous les producteurs de lait du Canada. Cette fédération regroupe les agences provinciales de mise en marché du lait et les organisations laitières provinciales.

VALACTA, SOCIÉTÉ SATELLITE

L'Organisation détient 52 % des parts sociales de Valacta, société en commandite, et 52 % du capital-actions de Valacta inc. Selon la convention de la société en commandite et la convention d'actionnaire, l'Organisation a 31 % des droits de vote, selon sa représentation au conseil d'administration, et n'a droit à aucune distribution des bénéfices ni de versement de dividende.

Valacta, société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du *Code civil du Québec*. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Valacta inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La mission de Valacta est de différencier et de renforcer le secteur de la production laitière québécoise en stimulant le développement du savoir et sa diffusion auprès des producteurs laitiers du Québec.

CENTRE D'INSÉMINATION ARTIFICIELLE DU QUÉBEC, SOCIÉTÉ SATELLITE

L'Organisation détient 33 ¹/₃ % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et 33 ¹/₃ % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. Selon la convention de la société en commandite et la convention d'actionnaire, l'Organisation n'a droit à aucune distribution des bénéfices ni de versement de dividende.

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du *Code civil du Québec*. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q. inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La société a pour objet de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction et de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de fournir des services aux producteurs de lait et de bovins.

NOVALAIT INC., COENTREPRISE

L'Organisation détient 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Novalait inc. est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet 2016 se présentent comme suit :

	2016 \$	2015 \$
Situation financière		
Total des actifs	3 091 488	3 050 113
Total des passifs	183 634	151 766
Capitaux propres	2 907 854	2 898 347
	3 091 488	3 050 113
Résultats des activités		
Total des produits	51 133	49 175
Total des charges	(782 074)	(646 029)
Perte nette	(730 941)	(596 854)
Flux de trésorerie		
Sorties de fonds – activités d'exploitation	(791 490)	(743 276)
Entrées de fonds – activités de financement	677 303	339 912
Entrées de fonds – activités d'investissement	42 767	414 455
(Diminution) augmentation de l'encaisse	(71 420)	11 091

La quote-part de l'Organisation dans la coentreprise est de 50 %.

15. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement, des autres éléments d'actif et des revenus reportés.

	2016 \$	2015 \$
Débiteurs	(2 605 039)	(1 111 506)
Frais payés d'avance	(18 756)	171 068
Autres éléments d'actif	236 380	(641 980)
Créditeurs et charges à payer	50 459 479	3 203 143
Revenus reportés	(14 371)	(110 762)
	48 057 693	1 509 963

16. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, l'Organisation a conclu les opérations suivantes qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont comptabilisées à leur valeur d'échange :

	2016 \$	2015 \$
Union des producteurs agricoles		
État des résultats		
Charges d'exploitation : loyer, services techniques et promotion de la profession agricole	815 436	801 600
Produits : intérêts	157 271	155 987
Valacta, société satellite		
État des résultats		
Charges d'exploitation : programmes-qualité du lait, programme proAction et recherche	947 150	381 452
État de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool		
Distribution des recettes : frais d'analyse des échantillons de lait	1 520 116	1 097 156

17. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Cette publication est disponible sur Internet : lait.org
This publication is also available at the following address: lait.org

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017
ISSN 0841-4041

Design : Groupe Charest



**Les
Producteurs
de lait
du Québec**

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3
Téléphone : 450 679-0530
Télécopieur : 450 679-5899
plq@lait.qc.ca
lait.org